

ENTREPRISE ■ La société nogentaise Monin a racheté le quincaillier normand Mermier-Lemarchand

Rester en mouvement malgré la crise

L'entreprise Monin, spécialisée dans la quincaillerie pour le bâtiment et l'agencement, poursuit son développement.

Jocelyne Legros
jocelyne.legros@centrefrance.com

Malgré un contexte économique préoccupant, la société Monin continue de construire son avenir, de défier la crise. « On ne voit pas de signaux positifs alors il faut rester en mouvement, relever des défis », souligne sa jeune P-D.G. Julie Leibovici. Implantée sur la zone d'activités de la Messesselle à Nogent-le-Rotrou (elle gère aussi un site à Fougères), Monin a racheté à la rentrée le quincaillier Mermier-Lemarchand installé à Tinchebray (Orne).

« Mermier est quincaillier dans le bâtiment comme nous mais il est plus axé sur la quincaillerie extérieure et il fabrique aussi des outils pour le jardinage, pioches, fourches, pelles, etc. », explique Julie Leibovici. La société reprise par Monin est conduite par la même famille depuis quatre générations.

Complémentarité

« Le propriétaire de cette usine avait atteint l'âge de la retraite et personne ne voulait reprendre le flambeau au sein de la famille. Il ne voulait transmettre son usine qu'à une entreprise familiale pour que l'esprit perdure. C'est un point qui a d'ailleurs rassuré les 110 salariés. C'est vrai que nous avons



SAVOIR-FAIRE. Julie Leibovici, dirigeante de Monin, espère avec cette acquisition pouvoir moins faire appel à la sous-traitance.

la même taille, des savoir-faire identiques, une identité et une implantation fortes », confie la jeune responsable aux commandes de Monin depuis le décès de son père.

En période de crise, cette opération lui permet d'élargir la gamme de ses produits et de gagner des parts de marché significatives. « Cela permet à Monin d'être exhaustif dans le secteur de la quincaillerie. Nous ajoutons des familles de produits complémentaires aux nôtres, notamment dans les outils de jardinage avec une gamme importante concernant l'arrosage,

dévidoirs, etc. Et tout cela est de la fabrication 100 % française », insiste la dirigeante.

« Pouvoir moins faire appel à la sous-traitance »

Grâce à cette acquisition, la société Monin spécialisée dans la quincaillerie pour le bâtiment et l'agencement en direction de professionnels s'ouvre le marché des grandes surfaces de bricolage dans lesquelles elle était

absente. Mais chacune conserve son identité : Monin reste la marque du réseau professionnel et Mermier celle du réseau grand public. Complémentaires, les savoir-faire des deux usines vont pouvoir être associés pour donner naissance à de nouveaux produits.

« Chez Monin, nous maîtrisons la plasturgie, chez Mermier, ils sont plus développés dans le domaine des traitements de surface, peintures époxy, cataphorèse, etc. Nous allons pouvoir croiser nos savoir-faire industriels et ainsi moins faire appel à la sous-traitance. » L'effectif total sur les

trois sites, Nogent-le-Rotrou, Fougères et Tinchebray est actuellement de 230 personnes. Le chiffre d'affaires de Mermier-Lemarchand est de 10 millions d'euros pour 2012. Celui de Monin de 12 millions d'euros. Monin compte aussi booster sa part de marché à l'export (15 %) en profitant de l'expérience de Mermier qui réalise 20 % de son chiffre d'affaires à l'étranger. Une mutualisation des forces pour préparer une relance qui se laisse attendre. ■

➔ INNOVATION

PAUMETTE ■ C'est l'un des produits phares de chez Monin. Pour Noël, l'entreprise nogentaise sort une gamme de bouchons cache paumettes. Des bouchons en plastique colorés (rouge, bleu, vert,



doré, etc.) par métallisation. Un produit destiné à tous ceux qui sont demandeurs d'un produit haut de gamme (hôtels, etc.)



MÉDAILLÉS. Douze salariés de Monin ont reçu une médaille du travail lors d'une soirée de Noël organisée vendredi par la direction et le comité de l'entreprise. Auparavant les enfants avaient découvert leurs cadeaux.